



Service de garde

Je tiens personnellement à vous souhaiter à tous et à toutes une très belle année scolaire 2014-2015. Encore cette année, nous avons reçu un nombre impressionnant d'appels concernant les ratios, les modifications d'horaires, les ajouts d'heures, le fractionnement, la pause et j'en passe...!

Avant la rentrée scolaire, nous avons analysé les quelques **650 postes** en service de garde. Nous avons pu constater une nette amélioration concernant la **maximisation** des postes ainsi que le respect du temps de **planification/réunion** dans l'horaire.

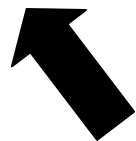
Il y a maintenant trois ans, nous avons proposé et négocié l'ajout d'heures octroyés en début d'année. Le tout, pour que vous puissiez bénéficier des avantages s'y reliant. Plusieurs salariés ont d'ailleurs pu en bénéficier en obtenant la permanence, ainsi que l'optimisation de leurs avantages sociaux ! Par conséquent, le syndicat et la commission scolaire ont reconduit l'entente pour les ajouts d'heures. Cette entente stipule que les ajouts d'heures octroyés avant le **5 septembre** doivent être reconnus sur le poste et ainsi, la personne bénéficiera de tous les avantages qui s'y rattachent.

Pour toutes informations ou problématiques ne vous gênez pas d'appeler votre syndicat :
450-492-3410 # 1993.

Pour que nous puissions travailler pour vous, il serait important de remplir le coupon-réponse à la page 8 du présent journal.

Annie Dardé

Directrice des services de garde



Invitation pour la formation à la retraite automne 2014

Comme par les années passées, le SCFP 2057, offre une formation pour tous ceux qui pensent prendre leur retraite dans un avenir rapproché.

Nous privilégions les personnes qui sont à moins de 5 ans de celle-ci. La prochaine formation aura lieu à la salle des commissaires : les 7, 8 et 9 novembre 2014 : vendredi de 19h à 22h, samedi et dimanche de 9h à 16h. Les collations et repas seront offerts aux participants pour éviter les déplacements inutiles et rentabiliser le temps de formation.

Lors de cette fin de semaine, les représentants de la CARRA, de la RRQ et de La Capitale Assurance vous transmettront de l'information concernant leur dossier et répondront à vos interrogations selon un horaire établi par période donnée. Un des objectifs visé par cette formation est de vous apprendre à évaluer vos besoins financiers et calculer vos revenus futurs.

Deuxième objectif : celui de démystifier la retraite. Deux animateurs du SCFP viendront partager leur expérience en tant que retraités. Ils proposent différents projets de retraite en vous questionnant sur vos attentes et préoccupations futures. Ils vous aideront à mieux planifier votre retraite au point de vue santé, voyage, famille.

Une belle fin semaine en perspective vous attend...car la retraite ça se planifie!

Pour tous ceux qui sont intéressés à participer, veuillez remplir le coupon-réponse à la dernière page de ce journal.

**Le nombre de participants est limité.
Inscrivez-vous rapidement, le coupon-
réponse se trouve à la page 8.**

René Lavoie
Comité de retraite





**En ACT!ON pour la santé mentale
la Semaine de sensibilisation
aux maladies mentales 2014
du 5 au 11 octobre.**

La Semaine de sensibilisation aux maladies mentales (SSMM) est une campagne d'éducation publique annuelle pancanadienne qui a pour objectif d'ouvrir les yeux des Canadiens sur la réalité de la maladie mentale.

Quelle est la raison d'être de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales ?

Pendant bien trop longtemps, les Canadiens souffrant d'une maladie mentale sont restés dans l'ombre. De plus, le fardeau sociétal de la maladie mentale est méconnu du public, et trop peu de malades demandent l'aide dont ils auraient besoin.

Les objectifs de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales consistent à accroître la sensibilisation sur la fréquence de la maladie mentale au Canada, combattre les préjugés défavorables sur la maladie mentale qui ont cours dans le grand public et parmi les professionnels de la santé, et promouvoir les bienfaits des pratiques exemplaires en prévention, diagnostic et traitement médical.

Annie Dardé
Déléguée Sociale



La température commence à monter

Comme vous avez pu le constater au courant des derniers mois, bon nombre d'employés syndiqués, que ce soit des pompiers, des policiers, des employés municipaux (cols bleus et cols blancs) et des associations de retraités ont dénoncé le projet de loi 3 sur les régimes de retraite du gouvernement en place.

Sachez que prochainement, nous entrerons nous aussi dans une ronde de négociations afin de renouveler la convention collective du secteur public.

Sachant que le gouvernement a déjà mentionné que la marge de manœuvre est inexistante sur le plan salarial. Sachant que vous avez un retard de 8,3% en rémunération globale par rapport aux autres salariés québécois.

Je vous pose les questions suivantes : Répondrez-vous présent à l'appel de vos dirigeants syndicaux? Êtes-vous prêt à revendiquer ce qui vous revient? Serez-vous mobilisé au cours des prochains mois?

Si vous avez répondu oui à ces questions, il fera assurément chaud cet automne et cet hiver

Patrick Langevin
votre conseiller

Saviez-vous que...

nous recevons au syndicat plus de 500 rapports d'évènement par année, que nous les lisons tous et que nous rappelons la majorité des personnes qui les ont remplis.

Compilation des rapports d'évènements

Types d'évènement	01 juillet 12 au 30 juin 13	01 juillet 13 au 30 juin 14
Agressions physiques	195	165
Chutes sur glace	34	45
Blessures par ballons	25	25
Manipulation des tables de dîner	2	5
Autres	314	268
Rapport total	570	508

Fonds de solidarité

Attention, attention nos représentants du Fonds de solidarité passeront vous voir à partir du 27 octobre pour vous donner les dernières nouvelles à propos des crédits d'impôts accordés aux actionnaires présents et futurs du Fonds de solidarité.

Pour l'année 2015, le gouvernement impose un plafond de vente de 650 millions \$ d'actions disponibles. Mais les gens qui effectuent leur achat d'action par prélèvement sur le salaire ne sont pas touchés. Prenez le temps d'aller les voir pour vous inscrire à la retenue sur le salaire, un moyen facile et efficace d'accumuler des dollars en prévision de la retraite.

Vos représentants Alain Goyette, Alain Trudel et Mario Carpentier.

COUP DE CHAPEAU

J'AIMERAIS FAIRE UNE MENTION SPÉCIALE POUR LIZA GODARD, UNE PERSONNE CHARMANTE, SOURIANTE, ACCUEILLANTE À L'ÉCOUTE ET SURTOUT POUR SON DÉVOUEMENT.

AU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE LA MENNAIS, ELLE EST TOUJOURS PRÉSENTE POUR LES ENFANTS AINSI QUE POUR NOUS, LES ÉDUCATRICES.

J'AI TRAVAILLÉ DANS D'AUTRES ÉCOLES ET JE N'AI PAS SENTI CETTE CHALEUR HUMAINE QU'ELLE DÉGAGE. ON SE SENT BIEN A NOTRE TRAVAIL.

MERCI

LISE CHAMPOUX, ÉDUCATRICE



**Les syndicats améliorent
la vie de tout le monde**





Comme dans tout contrat, nous avons des droits et des responsabilités. Il faut aussi savoir qu'une convention collective c'est un contrat signé par deux parties.

Nous avons constaté que depuis plusieurs années, certains membres et certaines directions faisaient fi de ceux-ci à leur profit...et/ou ne connaissaient tout simplement pas vos droits. Comme certains d'entre vous ne connaissez pas tous vos droits, il y a des «passe-droits» des «imbroglios», du «favoritisme» et nous en passons !

Nous vous encourageons à vous informer sur vos droits car il est évident que la commission scolaire (incluant votre direction) n'aura aucune difficulté à vous rappeler vos responsabilités.

Dites-vous une chose, si ces clauses ou ces lois existent, C'EST QU'IL Y A UNE RAISON!!! En connaissez-vous la ou les raisons?

De plus, il ne faut jamais oublié que lorsque vous décidez volontairement de passer outre vos droits, vous causez des dommages collatéraux à vos collègues et/ou les autres salariés du soutien de la commission scolaire.

Soyons respectueux et justes envers nous-mêmes et envers les autres en demandant à notre employeur d'honorer son engagement envers notre contrat de travail.



AGENDA

Vous recevrez sous peu l'agenda de votre section locale, gracieuseté de commanditaires. Aucun frais monétaire n'est relié à cet agenda
Espérant que cet outil vous soit utile tout au long de l'année scolaire



FLASH NÉGO

LISTE D'ANCIENNETÉ AU 30 JUIN 2014

La convention collective stipule à la clause 8-1.11 qu'au plus tard le 30 septembre de chaque année, la commission transmet au syndicat un exemplaire de chaque liste d'ancienneté mise à jour le 30 juin précédent. La commission affiche les listes d'ancienneté dans ses immeubles.

Il est de votre responsabilité de vérifier votre ancienneté sur la liste. Si vous croyez que celle-ci n'est pas conforme, informez-nous le plus tôt possible. Les listes deviennent officielles 45 jours après leur parution.



SCFP 2057

Scfp des Affluents

5 heures ·

Saviez-vous que vous n'avez AUCUNE OBLIGATION de transport d'élèves. Au contraire, si vous le faites, vous devez savoir que la commission scolaire ne vous remboursera aucune dépense sauf vos frais de déplacement. Donc, en cas d'accident vous débourserez la totalité de votre déductible ainsi que l'augmentation de vos assurances pour plusieurs années. Si un élève "vomit", vous serez seul à assumer les frais de nettoyage.

Conclusion : vous le faites à vos risques et péril...

SCFP 2057

Scfp des Affluents

5 heures ·

Saviez-vous que si vous devez vous déplacer dans le cadre de votre tâche ou si votre supérieur vous demande de vous déplacer, vous avez droit à des frais de déplacement? Par exemple: entre écoles, pour une formation, pour acheter du matériel, etc...

SCFP 2057

Scfp des Affluents

16 septembre, à 06:23 ·

Saviez-vous que la commission scolaire (et les directions) nous refusent l'accès aux établissements? Nous désirons aller vous voir, être présent, répondre à vos questions et être accessibles MAIS nous devons rester sur les trottoirs...

Questionnaire service de garde

à remplir et à retourner par courrier interne au SFCP 2057

Mon nom : _____ Mon matricule : _____

Mon lieu ou mes lieux de travail et leurs horaires :

École # 1 : _____ Poste : _____ Groupe/niveau : _____ Ratio : _____

Planification : quelle journée : _____ combien d'heures semaine : _____

Réunion : quelle journée : _____ combien d'heures semaine : _____

École # 2: _____ Poste : _____ Groupe/niveau : _____ Ratio : _____

Planification : quelle journée : _____ combien d'heures semaine : _____

Réunion : quelle journée : _____ combien d'heures semaine : _____

COUPON RÉPONSE FORMATION RETRAITE AUTOMNE 2014

Nom _____ Date de naissance _____ Date prévue de retraite : _____

🏠(résidence) _____ 🏢(travail) _____

Lieu de travail : _____ Occupation : _____

Mon conjoint ou ma conjointe sera présent(e) oui non

Retour du coupon au plus tard le 10 octobre 2014 par courrier interne au SFCP 2057

Carte de membre du SFCP

Si vous n'avez pas reçu votre carte de membre, veuillez remplir ce coupon-réponse et nous le faire parvenir au SFCP 2057 par courrier interne

Nom _____ No matricule _____

lieu de travail : _____